

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2021

Rapport sur les comptes de l'exercice 2021 à l'attention du Comité de Direction

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 3'711'886.13. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'485'400.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 226'486.13.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 3'711'886.13. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres ainsi que des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charges de Fr. 92'624.46. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses de fonctionnement			
Mandat administratif (020.310.00)	80'000.00	84'856.30	+4'856.30
Entretien du réseau (650.314.00)	10'000.00	-25'282.42	-35'282.42
Honoraires et frais d'étude (650.318.10)	30'000.00	55'662.85	+25'662.85
Contrats de prestations (650.364.00)	3'300.000.00	3'390'488.80	+90'488.80
Honoraires divers (790.318.00)	50'000.00	194'668.25	+144'668.25
Recettes de fonctionnement			
Subventions cantonales pour les études (650.461.10)	15'000.00	28'903.00	+13'903.00
Subventions cantonales pour l'exploitation (650.461.20)	1'795'000.00	1'807'266.00	+12'266.00
Subventions cantonales pour les études (790.461.10)	0.00	90'000.00	+90'000.00
Participations communales (Chap.9)	1'670'400.00	1'763'024.46	+92'624.46

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (Comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 6'275.50 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget. Ce dépassement se justifie par des séances supplémentaires pour mener les réflexions sur le périmètre de l'agglomération suite à la demande faite par le Canton dans le courant 2021.

02 Administration

020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 84'856.30 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2021. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 80'000.00. Des prestations supplémentaires ont été nécessaires afin d'assumer les tâches complémentaires en lien avec le processus de dépôts du PA4 et les réflexions sur le périmètre de l'agglomération.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 1'078.05 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

b) Culture et loisirs

32 Médias

320 Informations et communications

Le poste communication générale a été maîtrisé et ne dépasse pas le budget prévu de Fr. 2'500.00, malgré des prestations supplémentaires nécessaires aux publications sur le PA4.

c) Transports et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

Pour l'entretien du réseau (650.314.00), le décompte final des travaux de la ligne 3, pour lesquels une provision avait été faite, a été inférieur d'environ Fr. 30'000.00. La réalisation de l'arrêt provisoire « Gare Vuadens » sur la route cantonale, non prévue au budget, a été effectuée suite à la prolongation de la ligne 2 pour un montant de Fr. 6'644.95.

Les honoraires et les frais d'études (650.318.10) s'élèvent à Fr. 55'662.85. Les prestations supplémentaires réalisées sont en lien avec les analyses concernant l'opportunité de mettre en place des vélos en libre-service, la nouvelle offre de prestation 2022-2023, ainsi que la convention de prise en charge des pertes liées au COVID. Une participation du canton aux études en lien avec le trafic d'agglomération pour Fr. 28'903.00.

Le contrat de prestations s'élève à Fr. 3'390'488.00 pour un budget de Fr 3'300'000.00.

Ce compte présente un dépassement lié à la participation de Mobul à l'indemnisation supplémentaire basée sur le déficit d'exploitation lié au COVID en 2020 pour un montant de Fr. 90'488.00. Le montant total d'indemnisation pour 2020 de Fr. 319'369.00 a été pris en charge par la Confédération pour 1/3 et 2/3 par la Canton et MOBUL, pour respectivement 57,5 % et 42,5 %.

Les participations de tiers correspondent à la part des entreprises à l'étude sur la mobilité dans la zone de Planchy. D'autre part, une participation pour l'aménagement de l'arrêt « Gare de Vuadens » a été comptabilisée pour un montant de Fr. 7'594.20.

69 Trafic, autres tâches

690 Autres tâches du trafic

Aucun frais internet pour la mise à jour des horaires sur le site n'a été facturé en 2021.

d) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Le compte d'honoraires montre un dépassement important lié à différentes prestations complémentaires non budgétisées, qui sont arrivées en cours d'année. En premier lieu, il s'agit des prestations en lien avec les réflexions demandées sur le périmètre d'agglomération (séance de présentation, ateliers, rapport), pour un montant d'environ Fr. 22'000.00. Les prestations en lien avec les rapports de suivi de la consultation du PA4 ont demandé des prestations complémentaires d'environ Fr. 65'000.00, et les compléments d'informations de la Confédération pour environ Fr. 36'000.00. Une coordination avec le Plan directeur régional et l'extension de la zone à Vuadens ont également été nécessaires pour environ Fr. 20'000.00.

Une subvention cantonale, à hauteur de 30 %, pour le soutien au développement des projets d'agglomération, est attendue pour un montant d'environ Fr. 90'000.00.

e) Finances

94 Gérance de la fortune et des dettes

940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires sont compensés par les intérêts des capitaux.

941 Participation des communes

Les participations des communes s'élèvent à Fr. 1'763'024.46. Le montant prévu au budget a déjà été facturé. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme indiqué précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

62 Routes communales et génie civil

620 Routes communales et génie civil

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2021 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. On retrouve les avances sous le compte 130.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 230.0.

4. COMPTES AU BILAN

a) Actifs

102.xx	Raiffeisen c/c + épargne	Fr. 1'223'716.24, montant correspondant au disponible bancaire.
115.0x	Débiteurs Communes	Fr. 92'624.46, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon le tableau de répartition.
130.00	Avances de subventions	Fr. 540'800.00.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 114'138.00, subvention à recevoir concernant les honoraires et les études.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr. 242'092.70 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2021.
200.0x	Créanciers Communes	Tous les décomptes sont en faveur de Mobul.
230.0	Subventions à redistribuer	Fr. 1'638'698.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.
240.0	Provisions	Fr. 90'488.00, ce montant est la participation de Mobul à l'indemnisation supplémentaire basée sur le déficit d'exploitation lié au COVID en 2020.